



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
 Module de réception des soumissions de  
 l'Agence Parcs Canada  
 Service national de passation de marchés

Par télécopieur : 1-866-246-6893  
 Par courriel :  
[soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par Parcs Canada est de 6 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de tout échec de transmission ou de réception de la soumission transmise par courriel dû à la taille du fichier.

**REVISION 001 TO A  
 REQUEST FOR PROPOSAL**  
**RÉVISION 001 À UNE  
 DEMANDE DE PROPOSITION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
 Agence Parcs Canada  
 Service national de passation de marchés  
 220, 4e Avenue Sud-Est, bureau 720,  
 Calgary, AB T2G 4X3

<b>Title - Sujet :</b> Chef de service de pompiers volontaires de Waskesiu – Parc national de Prince Albert	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation :</b> 5P420-19-0429	<b>Date :</b> 17 mars 2020
<b>Amendment No. - N° de modification :</b> 001	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client :</b> n/a	
<b>GETS Reference No.   N° de reference de SEAG :</b> PW- 20-00906924	

<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b> At - à : <b>14 :00</b> On - le : <b>24 mars 2020</b>	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b>  <b>MDT</b>
--	---

<b>F.O.B. - F.A.B. :</b> Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à :</b>  Andrea McGraw-Alcock  <a href="mailto:Andrea.mcgraw-alcock@canada.ca">Andrea.mcgraw-alcock@canada.ca</a>		
<b>Telephone No. - N° de téléphone :</b> (587) 436-5908	<b>Fax No. -N° de télécopieur :</b> 1-866-246-6893	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :</b> Parc national de Prince Albert		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Address - Adresse :</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b>	<b>Fax No. - N° de télécopieur :</b>
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

## Modification 001

Cette modification vise à autorisé les soumissions électroniques des soumissions :

- A. Modifier 2.2 Présentation des soumissions; et
- B. Modifier 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions.

### A. Modifier la section 2.2 Présentation des soumissions

2.2 Présentation des soumissions est entièrement supprimée et remplacée par :

#### INSÉRER

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada (APC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

**Les soumissions reçues en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.**

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est [soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca). Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que [soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca) peuvent ne pas être acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le **1-866-246-6893**.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 6 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Les courriels contenant des liens vers les documents de demandes de soumissions ne seront pas acceptés. Les documents de demandes de soumissions doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

### B. Modifier la section 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions est entièrement supprimée et remplacée par :

#### INSÉRER

#### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

**Le Canada demande que la soumission soit présentée en pièces jointes aux courriels comme suit :**

**Section I : Soumission technique**

**Section II : Soumission financière**

**Section III : Attestations**

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
5P420-19-0429/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
PW-20-00906924

N° de la modif - Amd. No.  
001  
Titre – Title :  
Chef de service de pompiers volontaires de Waskesiu – Parc national de Prince Albert

Autorité contractante - Contracting Authority :  
Andrea McGraw-Alcock

---

### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

#### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

Clause du *Guide des CUA* [C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**